

ÉLEVAGE BOVIN LAIT



Avantages

- Gain en autonomie fourragère.
- Meilleure valorisation du lait.

Inconvénients

- Compléments alimentaires onéreux.

Élevage présent en plaine et zone de montagne

Valorisation



Les exigences réglementaires sont rappelées en italique.

Typologie d'une ferme

Main d'œuvre : 2 UTH

• Système de culture

SAU totale : 82 ha

- Prairie Temporaire : 17 ha
- Prairie Permanente : 53 ha
- Maïs ensilage : 4 ha
- Mélange céréalier : 4 ha
- Blé : 4 ha

• Cheptel

Vaches laitières : 60 VL

Nombre de L de lait vendus : 350 000

UGB totaux : 95

Chargement : 1,3 UGB/ha de SFP

Races : Prim'Holstein + Montbéliarde

Reproduction du troupeau : Insémination artificielle

Fertilisants organiques produits par l'atelier d'élevage : 420 m³ de lisier, 353t de fumier composté

Date de conversion en AB : mai 2012

Spécificités de la ferme

Un système laitier bio spécialisé semi-intensif, recherchant la performance du troupeau laitier avec une moyenne de production autour de 6000 L de lait par vache.

Les points clés d'un changement de système réussi

Pour produire du lait bio, il est nécessaire que l'alimentation du troupeau soit basée essentiellement sur l'herbe et le pâturage avec des compléments énergétiques qui peuvent être produits sur la ferme.





La faible utilisation d'intrants annonce une transition plus facile vers un arrêt des produits phytosanitaires et engrais chimiques de synthèse.

La santé du troupeau est bien souvent maintenue voire améliorée de par une production laitière par vache plus basse et l'emploi de médecines alternatives.

Côté économique, la compression des charges liée à la recherche d'autonomie conjuguée à une bonne valorisation du lait bio permettent de dégager un revenu souvent supérieur par rapport aux fermes conduites en conventionnel.

L'assolement

La rotation mise en place est axée sur la culture de maïs, culture la plus exigeante en terme de propreté du sol et d'alimentation N, P, K. Après un précédent prairie temporaire de 2, 3 ou 4 ans, le maïs sera suivi d'un blé puis d'une association de céréales secondaires et protéagineux destinée à l'alimentation des animaux.

En agriculture biologique, le maintien ou l'augmentation de la fertilité et de l'activité biologique du sol passe par :

- des pratiques de travail du sol et des pratiques culturales qui préservent ou accroissent la matière organique du sol et sa biodiversité, et empêchent son tassement et son érosion ;
- la rotation pluriannuelle des cultures, intégrant légumineuses et engrais verts, et l'épandage d'effluents d'élevages ou de matières organiques, de préférence compostés, provenant de la production biologique de préférence (apports organiques animaux totaux limités à 170 kg d'azote/an/ha de SAU) ;
- l'apport de minéraux naturels ;
- l'utilisation éventuelle de préparations appropriées de micro-organismes visant à améliorer l'état général du sol ou la disponibilité d'éléments nutritifs dans le sol ou les cultures.

Lorsque cela ne suffit pas à couvrir les besoins des plantes, seuls les engrais organiques et amendements du sol énumérés à l'annexe I du cahier des charges bio peuvent être utilisés, uniquement si leur usage est nécessaire et justifié.

Pâturage

Les pâturages sont basés sur des prairies à flore variée (graminées, légumineuses, etc.). Il s'agit de pâture sur des prairies permanentes ou temporaires.

Les stocks récoltés sont principalement du foin et du regain. L'enrubannage est présent pour réguler la pousse d'herbe au printemps et les repousses d'automne et permettre un pâturage de qualité.

L'alimentation repose sur une utilisation maximale des pâturages, selon la disponibilité des prairies pendant les différentes périodes de l'année.

Ration alimentaire moyenne

La productivité des surfaces fourragères est relevée par la présence de 4 ha en maïs et de 16 ha de prairies temporaires avec légumineuses. Ce niveau de productivité des prairies permet d'offrir au pâturage de printemps de 37 ares/VL, surface plutôt large et à réduire selon les conditions de pousse. Le chargement permis sur la surface fourragère est de 1,32 UGB/ha.

Le niveau d'étable autour de 6000 litres/VL est très lié à l'équilibre de la ration hivernale. La principale difficulté tient à la correction du déficit en azote de la ration, corrigée ici par l'achat d'un concentré type VL 3 litres.

Au moins 60 % de la ration annuelle est constituée d'aliments produits sur l'exploitation ou, si cela n'est pas possible, ces aliments peuvent être produits en coopération avec d'autres fermes biologiques principalement situées dans la même région.

Indicateurs techniques et économiques

Indicateurs techniques et économiques	Ventes annuelles
6000 L de lait produits par vache laitière	Prix moyen lait : 350 000 L de lait vendus entre 440 et 490 euros les 1000 L
Taux butyreux : 42 g/L et taux protéique : 32 g/L	Marge brute : 440 à 490 €/1000 L
Taux de renouvellement : 25 %	18 vaches de réformes à 900 €
Âge au 1 ^{er} vêlage : 36 mois	34 veaux vendus (prix entre 10 et 100 €) en fonction de la période de l'année, de la race et de la conformité
Vêlages étalés : automne/hiver	
Kg de concentrés/VL pour les vaches/an : 460 (soit 40 €/1000 L)	
Frais vétérinaires : 34 €/VL	

Gestion des risques

Les risques principaux sont la forte spécialisation laitière et une sensibilité élevée au prix du lait.

L'exploitation est autonome en fourrages en année climatique normale. Cependant, ce système est fréquemment tendu sur le plan des stocks en fourrage. L'équilibre repose sur une période de pâturage maximale. Si les conditions climatiques imposent un allongement de la période de stabulation, le recours aux achats de fourrages est souvent nécessaire.

Ce qui n'est pas pâturé peut être stocké mais cela augmente le coût du fourrage.

Valorisation économique

Il existe plusieurs modes de valorisation possible du lait bio : en circuit court par la vente directe à la ferme ou AMAP, marchés, etc. Souvent, un atelier de fabrication de fromages est créé. Ou bien, la vente en circuit long auprès de collecteurs est possible. Globalement, on retrouve des produits laitiers dans tous les circuits de distribution.

→ Pour aller plus loin, consulter la fiche « filière lait de vache ».

Pilotage : OPABA (Bio en Grand Est)

Rédaction : OPABA (Bio en Grand Est) et Chambre d'Agriculture Alsace

Maquettage : graphiste Mathieu Klein

Date de réalisation : Décembre 2016

Date de mise à jour : Décembre 2020

Bio en Grand Est bénéficie du soutien de

